



## BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

(Taux de TVA en vigueur incluses : 20 %)

(Honoraires maximums applicables sur les mandats de l'agence de Peyrehorade au 01 avril 2022)

### Honoraires de transaction à la charge du vendeur :

➤ Jusqu'à 19 999 €.....2 000 €	➤ De 150 000 € à 169 999 €.....10 000 €
➤ De 20 000 € à 29 999 €.....3 000 €	➤ De 170 000 € à 199 999 €.....11 000 €
➤ De 30 000 € à 49 999 €.....4 500 €	➤ De 200 000 € à 219 999 €.....12 000 €
➤ De 50 000 € à 64 999 €.....5 000 €	➤ De 220 000 € à 249 999 €.....13 000 €
➤ De 65 000 € à 79 999 €.....6 500 €	➤ De 250 000 € à 269 999 €.....14 000 €
➤ De 80 000 € à 99 999 €.....7 000 €	➤ De 270 000 € à 300 000 €.....15 000 €
➤ De 100 000 € à 109 999 €.....7 500 €	➤ De 300 000 € à plus.....5,0 %
➤ De 110 000 € à 119 999 €.....8 000 €	<b>Fonds de commerce.....10 %</b>
➤ De 120 000 € à 149 999 €.....9 000 €	
<b><u>VIAGER</u></b>	<b><u>ESTIMATION</u></b>
➤ Jusqu'à 100 000 € .....10 000 €	150 € / BIEN
➤ De 100 000 € et plus.....10 %	

### Information sur les prix et les honoraires de transaction

Les prix affichés sont exprimés hors frais de notaire, d'enregistrement et de publicité foncière. Les honoraires liés à la transaction sont, sauf mention contraire dans le mandat, à la charge du vendeur. Cette précision est systématiquement communiquée avant toute présentation de bien.

Lorsque les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, cette information est explicitement mentionnée dans l'annonce.

### Cas particuliers concernant les honoraires

- **Mandat de recherche confié par l'acquéreur :**
  - Le barème d'honoraire, ci-dessus, s'appliquera à l'acquéreur et non au vendeur.
- **Mandat de recherche pour un bien dont le mandat de vente est détenu par une autre agence immobilière ou réseau de partage d'exclusivité :**
  - Aucun honoraire ni frais n'est à la charge de l'acquéreur vis-à-vis de notre agence.
  - Notre rémunération est assurée soit par l'agence titulaire du mandat de vente sous forme d'une rétrocession d'honoraires, soit par le notaire via un virement. Les honoraires appliqués correspondent à ceux définis par l'agence ayant le mandat initial.
- **Mandat de vente confié par une autre agence avec délégation de mandat :**
  - Les honoraires appliqués correspondent à ceux définis par l'agence ayant établi le mandat initial.  
(Pour tout complément d'information, merci de s'adresser à l'accueil)

#### **Service de Médiation de la consommation :**

MEDIATION – VIVONS MIEUX ENSEMBLE 465 avenue de la Libération 54 000 NANCY

[www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr](http://www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr) - [mediation@vivons-mieux-ensemble.fr](mailto:mediation@vivons-mieux-ensemble.fr)



## BARÈME DES HONORAIRES DE LOCATION

(Taux de TVA en vigueur incluses : 20 %)

(Honoraires maximums applicables sur les mandats de l'agence de Peyrehorade au 01 janvier 2025)

Logement d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC BAILLEUR	Honoraires TTC LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail : - De 0 à 80 m <sup>2</sup>	8 € / m <sup>2</sup>	8 € / m <sup>2</sup>
Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail : - De 81 à 120 m <sup>2</sup>	7 € / m <sup>2</sup>	7 € / m <sup>2</sup>
Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail : - De 121 m <sup>2</sup> et +	6 € / m <sup>2</sup>	6 € / m <sup>2</sup>
État des lieux	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>
Entremise et négociation	Offert	Offert

Locations à usage professionnel	Honoraires TTC BAILLEUR	Honoraires TTC LOCATAIRE
Honoraires de location et rédaction du bail	Loyer HC x 12 x 10 %	Loyer HC x 12 x 10 %
États des lieux	250 €	250 €

**Service de Médiation de la consommation :**

MEDIATION – VIVONS MIEUX ENSEMBLE 465 avenue de la Libération 54 000 NANCY

[www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr](http://www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr) - [mediation@vivons-mieux-ensemble.fr](mailto:mediation@vivons-mieux-ensemble.fr)